



## Droit a l'image audiovisuel

Par **serietv\_old**, le **25/11/2007** à **11:54**

Durant les années 1964 -1965, j'ai tourné dans plusieurs séries télévisées.  
Je n'ai pas souvenir que mes parents aient perçu quoi que ce soit.  
A ce jour, les series sont commercialisées en formats DVD.  
Peut on me renseigner si un recours est possible afin de faire valoir mes droits.

trés cordialement